# Objets Trouvés / Objets Perdus

J'ai trouvé un objet (clefs, bijoux, portefeuille...), où dois-je le ramener ?

Cet objet peut être ramené auprès de la Police municipale, qui a pour vocation de centraliser, identifier, tracer, enregistrer et suivre l'ensemble des objets perdus sur la voie publique du territoire de la ville.

Il est recommandé de passer régulièrement auprès de la Police municipale, pour récupérer son bien, l'usager devra prouver son identité.

Dans le cas où, ses papiers d'identité font partie des objets perdus, l'information reçue peut faire foi, voire des documents de type carte d'étudiant, quittances...

Contact

**Poste de la Police municipale**
7 rue des Écoles
Ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 14h et les mercredis de 12h à 16h.
Tél. 01 30 90 41 35

police-accueil@ville-meulan.fr

**Patrouilles de la Police municipale**
Tél. 06 77 04 17 22